

académie
Clermont-Ferrand

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Allier
éducation
nationale

CHSCT-D de l'Allier

Compte rendu de la séance du 18 février 2014

Membres présents

Madame Marylène BLONDEAU – Secrétaire Générale de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Allier

Madame Mireille BURTIN – Gestionnaire Agent Comptable au Lycée Banville à Moulins. Représentante suppléante de l'UNSA Education

Madame Laure GEBEL – Adjoint Technique de Laboratoire au Collège Anne de Beaujeu à Moulins. Représentante titulaire de la FSU

Madame Caroline JEAN – Infirmière au collège Marie Curie de Désertines. Représentante titulaire de l'UNSA Education

Madame Delphine BALANSARD – Professeur d'EPS au Collège Lucien Colon de Lapalisse. Représentante titulaire de l'UNSA Education

Monsieur Jean Claude JAVION – Professeur au Lycée de Vichy Cusset. Représentant suppléant de la FSU

Madame Sandrine MONIER – PE à l'école Maternelle Paul Lafargue à Montluçon. Représentante titulaire de la FSU

Monsieur Vincent PRESUMEY – Professeur agrégé d'Histoire et de Géographie au Lycée Banville à Moulins. Représentant titulaire de la FSU

Madame Julie TOURLAND-BOUSQUET – PE à l'école de St Léopardin d'Augy. Représentante titulaire du SGEN CFDT

Monsieur Alain TAILLANDIER – SAENES au Lycée Paul Constans à Montluçon. Représentant titulaire du FNEC FP FO

Monsieur Fabrice MARTIN-VERGNOL – PE à l'école élémentaire de Vendat. Représentant suppléant du FNEC FP FO

Monsieur Jean-Luc SERANGE – PE à l'école Jean Racine à Montluçon. Représentant suppléant du SGEN CFDT

Experts présents

Madame Laurence ASTIER – Chef de Division (Division des Affaires Générales et Pédagogiques) DSDEN de l'Allier

Madame le Docteur Sylvie FAURON – Médecin de prévention

M. Christian PEYMAUD – Inspecteur Santé et Sécurité au Travail de l'Académie de Clermont-Ferrand

Monsieur Thierry COLOMBET – Conseiller de Prévention départemental

Monsieur Clément DUCOUT – Assistant Social des Personnels

Monsieur Thierry DEDIEU – Conseiller de Prévention académique

Membres excusés :

Monsieur Antoine CHALEIX – Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de l'Allier

Monsieur Joël JUGE – Professeur au Lycée de Vichy Cusset. Représentant suppléant de la FSU

Madame Lucette FONTVERNE – Institutrice à l'école Jean Moulin à Avermes. Représentante suppléante de la FSU

Madame Emilie LAURENT – PE aux écoles de Bessay et Chemilly. Représentante suppléante de l'UNSA Education

Madame Blondeau, Secrétaire Générale, rappelle que le compte rendu est co-rédigé par la secrétaire et la secrétaire adjointe de séance. Il est ensuite proposé à la signature de Monsieur l'Inspecteur d'Académie. Ce procès verbal doit être synthétique et fidèle aux échanges.

Après quelques corrections le compte rendu du CHSCTD du 12 novembre 2013 est adopté.

Madame Blondeau excuse Monsieur l'Inspecteur d'Académie retenu par d'autres obligations.

1 : Rapport de l'assistant social des personnels

Clément Ducout, assistant social des personnels, présente son rapport. (PJ 1)

Il explicite sa méthodologie et propose d'effectuer une étude sur les congés longs.

Julie Tourland Bousquet, représentante titulaire du SGEN CFDT, demande s'il est possible d'obtenir une situation des CLM sur plusieurs années. Clément Ducout propose d'étudier ce dossier sur plusieurs années.

Vincent Pr sumey, repr sentant titulaire de la FSU, remarque que seulement 186 personnels sur un total de 5200 ont  t  re u par l'assistant social. La demande est-elle prise en compte ?

Cl ment Ducout r pond que l'assistant social doit  tre connu, en compl mentarit  avec le service m dical en tant que personne ressource.

Christian Peymaud, ISST acad mique, rappelle qu'il a insist  sur la connaissance du m decin de pr vention dans son rapport. Il faut faire un affichage en salle des ma tres signalant les membres du CHSCTD et portant   leur connaissance le m decin de pr vention et l'assistant social.

Cl ment Ducout indique qu'il existe un espace de service social sur le site du rectorat.

Mireille Burtin, repr sentante suppl ante de l'UNSA  ducation, insiste sur le c t  primordial de l'affichage. Christian Peymaud pr cise que l'affichage et l'information sont le premier travail de l'Assistant de pr vention.

Jean Luc Serange, repr sentant suppl ant du SGEN CFDT, s'interroge sur le temps moyen de suivi des dossiers. Cl ment Ducout r pond que des dossiers peuvent  tre suivis durant plusieurs ann es.

Madame Blondeau remercie Cl ment Ducout pour son rapport.

2 : Modalit s d'utilisation du temps accord    chaque organisation

La circulaire minist rielle du 25 juillet 2013 accorde des moyens sp cifiques pour les membres titulaires et suppl ants : un cr dit de temps notamment pour formation. Cela concerne tout ce qui n'entre pas dans le champ des autorisations sp ciales d'absence de l'article 15 du d cret 1982 modifi .

Julie Tourland Bousquet s'interroge sur les modalit s de la mise en place de ce dispositif et se demande   quelle occasion les membres peuvent-ils prendre un jour ? Madame Blondeau pr cise que pour disposer de ce cr dit de temps, il faut faire une demande pr alable   sa hi rarchie et indiquer le d compte des droits.

3 : DUER

Madame Blondeau signale que le DUER est le focal du CHSCTD. Il convient de le mettre en place dans les  coles. Dans un premier temps il faut identifier les assistants de pr vention   partir d'une lettre de mission, et mobiliser les  nergies sur ce document unique.

Vincent Pr sumey s'interroge sur les coll ges. Madame Blondeau r pond que 87 % d'assistants de pr vention sont nomm s.

Thierry Dedieu, conseiller de pr vention acad mique, signale que les 3/4 des coll ges ont d marr  le DUER mais il est impossible de faire un point sur l'avancement du travail.

Christian Peymaud rappelle la mission d'accompagnement du conseiller de pr vention acad mique. Il cite en exemple le lyc e Paul Constans qui a fait appel   une soci t  ext rieure

afin de préparer le DUER. Il convient de déterminer le positionnement de Thierry Colombet pour les écoles et collèges.

Madame Blondeau précise qu'il ne faut pas oublier les services de la DSDEN et des circonscriptions et se demande si une démarche concertée avec le propriétaire est nécessaire.

Christian Peymaud explique que le risque incendie est global et concerne par conséquent le bâtiment. Le DUER quant à lui est l'évaluation de l'activité professionnelle dans un lieu. Le propriétaire peut être impacté par les actions proposées. Pour la DSDEN il serait préférable de proposer un CHSCT de proximité interservices du bâtiment.

Madame Blondeau signale que l'on n'ira pas jusque là pour avancer dans le DUER de site.

Sandrine Monier, représentante titulaire de la FSU, demande que la DSDEN montre l'exemple. Christian Peymaud répond alors que le travail est déjà lancé. Alain Taillandier, représentant titulaire de FNEC FP FO, déplore que ce dossier traîne depuis tant d'années.

Sandrine Monier partage l'étonnement de Madame Blondeau sur l'absence de document unique à la DSDEN.

Alain Taillandier signale qu'il y a eu peu d'avancées en dix ans et qu'il faut noter un manque de moyens dédiés.

Mireille Burtin explique alors l'urgence pour les établissements avec un coût considérable. Il s'agit d'un vaste chantier.

Vincent Prémey précise qu'il existe des textes et que le travail est nécessaire. Si on veut appliquer la loi, il faut se donner les moyens mais il faut noter qu'il est regrettable de devoir recourir à des prestataires.

Christian Peymaud précise qu'il est préférable de ne pas demander un DUER complet aux sociétés privées mais plus une conduite de projet afin d'être autonome par la suite

Caroline Jean, représentante titulaire de l'UNSA déclare que le travail est en cours mais que les formalisations doivent être collectives.

Thierry Dedieu expose ensuite un exemple de DUER avec un tableau Excel. Il explique qu'il est nécessaire d'avoir une vision globale et qu'un groupe de travail permet plus de pertinence.

Christian Peymaud explique ensuite l'organisation au rectorat. Les utilisateurs renseignent et évaluent les différentes catégories puis les chefs de service synthétisent. Le groupe fait évoluer la cotation. Il faut une démarche et un accompagnement pour la mise en place de l'évaluation des risques.

Thierry Colombet demande que la procédure soit simplifiée pour les écoles car il y a beaucoup de petites écoles et petites structures. Il présente la fiche d'aide à la mise en place du DUER pour le 1^{er} degré. Il serait souhaitable que cette fiche soit complétée d'une trame d'analyse. Il précise également que les assistants de prévention sont souvent les conseillers pédagogiques EPS.

Sandrine Monier demande s'ils disposent d'un temps imparti pour cette mission.

Thierry Dedieu répond que parfois la double casquette peut être utile. Selon lui, le CPC a l'œil du préventeur.

Julie Tourland Bousquet insiste sur l'importance d'une liste regroupant les risques potentiels pour aiguiller les personnes.

Vincent Présumey signale que le DUER ne donne pas nécessairement de réponses aux risques psychosociaux. Julie Tourland Bousquet insiste sur leurs importances au sein même du DUER.

Laure Gebel, représentante titulaire de la FSU se demande comment être sûr que tous les personnels seront interrogés. Christian Peymaud répond que c'est aussi le rôle de l'assistant de prévention.

Madame Blondeau propose qu'en 2014 un des axes de travail pour le CHSCTD puisse être la mise en place du DUER et celle des lettres de mission.

Alain Taillandier propose aussi que les organisations syndicales se réunissent pour déterminer les axes de travail du CHSCTD.

Vincent Présumey saisit l'occasion pour organiser un groupe de travail sur ce thème dans le cadre du « crédit temps ».

Christian Peymaud précise que sur simple demande, les membres du CHSCTD peuvent avoir accès aux rapports d'inspection.

4 : Attribution du CHSCTD

Laurence Astier rappelle le positionnement du CHSCTD par rapport aux autres instances.

Elle insiste sur le rôle de conseil du CHSCTD auprès du CTSD. Ensuite elle fait le point sur les réalisations 2013 - 2014 :

- Information à tous les personnels : RPS
- Mise en place du registre de danger grave et imminent départemental
- Mise en place du registre ISST
- Développement des pages internet dédiées
- Ecole Paul Lafargue Montluçon et Collège Jean Jacques Soulier
- Etudes des rapports du médecin de prévention, de l'ISST, de l'assistant social des personnels
- Proposer aux membres du CHSCTD de lancer la réflexion sur l'activité 2014 sur la base du projet académique de prévention 2013-2015 (PJ2)

5 : Rapport d'activité ISST

Christian Peymaud présente son rapport. (PJ3)

Il rappelle que le CHSCTD doit être informé des accidents graves et imminents car cela impacte la reconnaissance des maladies professionnelles.

6 : Questions Diverses

Madame Blondeau quitte la séance.

Sandrine Monier regrette que les enseignants n'aient pas été tenus informés de l'évolution de la situation du groupe scolaire Paul Lafargue préalablement à la dernière réunion publique. Elle insiste sur la souffrance des collègues. Le Docteur Fauron a effectué les visites médicales de contrôle des personnels enseignants malgré l'accueil peu aimable reçu.

Alain Taillandier demande pourquoi le CHSCTD n'a pas été invité à la réunion publique. Christian Peynaud rappelle que le CHSCTD peut s'emparer des sujets et ne doit pas forcément attendre que les propositions viennent de l'administration.

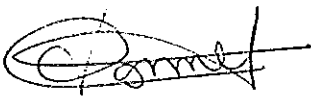
En lien avec l'expérimentation de l'ABCD de l'égalité dans l'Académie, Sandrine Monier souhaite savoir si des écoles ont été touchées par le jour de retrait de l'école et si des enseignants se sont retrouvés en difficulté.

Jean-Luc Serange explique que pour améliorer la considération ressentie par les personnels du 1^{er} degré il serait bien d'inviter les professeurs des écoles partant à la retraite à un pot en fin d'année, ce serait apprécié.

L'ensemble des membres du CHSCTD souhaite rappeler que les difficultés de remplacement des personnels enseignants du 1^{er} degré, voire l'absence de remplacement, ont une incidence sur la qualité de vie au travail des professeurs des écoles (stress, classes surchargées).

Fin de séance à 11h50

La secrétaire de séance



Laurence ASTIER
p/o Aline BONNET

La secrétaire adjointe de séance



Julie TOURLAND BOUSQUET

L'Inspecteur d'Académie



Antoine CHALEIX